

Se former aux techniques de l'entretien professionnel

Contexte

Pendant des décennies la fonction publique a retenu la méthode de la notation pour évaluer le travail effectué par chaque agent au cours de l'année écoulée. Par son article 27, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, complétée du décret d'application du 12 juin 2020, supprime la référence à la notation dans la FPH à partir de janvier 2021 pour la remplacer par l'entretien professionnel comme modalité d'appréciation de la valeur professionnelle. Cette nouvelle méthode, inspirée du privé, marque un changement de culture. Et qui dit changement de culture, dit accompagnement au changement, car la mise en place de ce nouveau système nécessite appropriation, implication et volonté de tous les acteurs. Les personnes en position d'encadrement sont particulièrement touchées par cette réforme : elles doivent en comprendre les enjeux, s'approprier les nouvelles modalités pour faire des entretiens professionnels un moment fort institutionnel tant pour les agents, que pour l'encadrement et l'établissement. Pour ce faire, elles doivent se doter de nouveaux outils (ex. fiches de postes, compte-rendu...), prévoir davantage de temps pour réaliser au mieux l'entretien prof

Objectifs

Module 1 : "Acquérir des techniques pour identifier, négocier et formaliser des objectifs avec méthode." "Définir des indicateurs pertinents de mesure de l'atteinte des objectifs." "Analyser et s'approprier les critères d'évaluation de la valeur professionnelle." **Module 2 :** "S'entraîner à la formalisation écrite d'un compte-rendu d'entretien professionnel." **Module 3 :** "Acquérir les techniques spécifiques liées à la conduite d'un entretien professionnel." "S'entraîner entre pairs via des jeux de rôles." **Module 4 :** "Savoir préparer un entretien professionnel délicat." "Acquérir des techniques pour conduire un entretien professionnel délicat."

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel, responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus (soignant, technique, logistique, administratif...)

Exercice

2024

Code de formation

AFN.24.03

Nature

AFN

Organisé par

DEMETER SANTE